



Conseil des droits de l'homme

25^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Soudan

Genève, le 4 mai 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la délégation du Soudan pour sa présentation.

Ma délégation salue les autorités soudanaises d'avoir signé récemment avec les Nations Unies le Plan d'action pour la protection des enfants en conflit armé. **La Suisse recommande au Soudan de prendre des mesures concrètes et rapides pour mettre en œuvre le Plan d'action pour la protection des enfants en conflit armé. De plus, la Suisse recommande au Soudan de faciliter l'accès aux zones de conflit aux agences des Nations Unies et aux autres acteurs humanitaires.**

La Suisse s'inquiète du climat d'impunité qui persiste au Soudan pour les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, entre autres celles commises par les forces de sécurité. **La Suisse recommande au Soudan de prendre des mesures immédiates afin que toutes les violations des droits de l'homme, y inclut les allégations d'exécutions extrajudiciaires, de torture et autres peines ou traitement cruels, inhumains ou dégradants, et du droit international humanitaire fassent l'objet d'enquêtes indépendantes et que les responsables soient traduits en justice.**

Finalement, **la Suisse recommande au Soudan de pleinement coopérer avec la Cour pénale internationale.**

Je vous remercie.